

# Bécasse, forêts humides et tourbières boisées

Connaissance et gestion des milieux humides

INVITATION

Mardi 29 septembre 2026 à 9h

Le Centre National de la Propriété Forestière et le Parc Naturel Régional du Morvan vous donne rendez-vous dans la salle des Grands Lacs à la Maison du Parc de Saint-Brisson (58)

## Programme

### Le matin (en salle)

- Panorama des forêts humides du Morvan
- Les tourbières et la forêt
- La bécasse des bois en Morvan
- Gérer ou exploiter les forêts humides dans le Morvan ?

Repas au Bistrot du Parc (sur réservation) : formule entrée/plat/café pour 20 euros à la charge des participants

### Après-midi (en forêt)

- Visite de la tourbière du Vernay en réserve naturelle (Saint-Brisson) ainsi qu'une tourbière boisée faisant l'objet d'un projet de restauration par le propriétaire et son gestionnaire.

*Voir plan et bulletin d'inscription au verso*

### Le Pôle Relais Tourbières

Le Pôle-relais tourbières est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et a pour mission de favoriser la conservation et la gestion durable des tourbières en France.

### La Société d'Histoire Naturelle d'Autun

La SHNA a pour but de contribuer au progrès des sciences naturelles et d'en diffuser les connaissances. L'association se consacre notamment à la biodiversité, elle anime un Observatoire de la Faune de Bourgogne, visant à suivre et préserver différents groupes faunistiques à enjeux.

### Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](http://www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr)

[www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr](http://www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr)

### Le Parc Naturel Régional du Morvan

Le PNRM porte une Charte Forestière de Territoire depuis 2004. Parmi ses objectifs : informer et sensibiliser le grand public et les propriétaires forestiers sur la sylviculture, la biodiversité et les autres usages de la forêt...

## Comment venir ?

Rendez-vous à 9h00  
Maison du Parc à Saint-Brisson  
Salle des Sites et Vallées



Pour vous inscrire

Participation gratuite. **Inscription obligatoire avant le 23 septembre 2026**

Mail : [antonin.lourdais@cnpf.fr](mailto:antonin.lourdais@cnpf.fr) / Téléphone : 03 80 64 30 97 / 06 28 42 33 15

Courrier : 3 place Monge – 21210 Saulieu

### Inscription à la réunion

Madame, Monsieur.....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

☐ **Participera à la réunion « Bécasse, forêts humides et tourbières boisées »**

**Attention, dupliquer le bulletin si plusieurs participants.**

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez

**Réunion forestière**

Centre National de  
la Propriété Forestière

